



COMMUNIQUE DE L'USP du 28 octobre 2021

Appel à la grève du 18 novembre

L'USP n'attendait rien des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie et elle ne fut pas surprise. Alors que la psychiatrie publique est à bout de souffle, les annonces du président Macron concernant les moyens accordés à la psychiatrie de secteur ne vont pas changer la donne. Il ne suffit pas de vanter le modèle des soins psychiatriques à la française ; encore faut-il contribuer à le faire vivre.

L'« aller vers » est déjà au principe du fonctionnement de la psychiatrie de secteur et la source de ses liens avec les acteurs de la cité afin de satisfaire son ambition d'inscrire les personnes prises en charge dans la société...

Aujourd'hui, les professionnels du soin psychique ne peuvent plus soigner. Une vague de départ d'infirmiers et de psychiatres vient signer l'épuisement d'une profession, lasse de soigner dans des conditions inacceptables, lasse de ne plus pouvoir soigner, abîmée par un management néolibéral qui ne respecte plus son engagement dans le travail au quotidien. Les soins psychiques demandent une grande disponibilité de pensée et un état de quiétude intérieure des professionnels de terrain. L'accueil inconditionnel et sans préjugé des patients en demande de soins, les prises en charge sur mesure et dans la durée, nécessitent beaucoup de personnel. L'Etat doit investir massivement dans ces ressources humaines, qui prennent ici tout leur sens.

Aussi, devant l'inadéquation des réponses apportées par l'Etat à l'abandon vécu par les professionnels et les usagers de la psychiatrie, l'USP appelle à la grève le 18 novembre prochain et à une manifestation de toutes les personnes concernées ce même jour à 13 heures devant le ministère de la Santé.

Delphine Glachant, présidente de l'USP et le Conseil national